EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

Le 30 décembre 2014

SAINT SIEGE PORTO-NOVO

COMITE AD'HOC

DECISION PASTORALE:

N°179/14/ECC/SS/CMS/SG/SA

Franck K. TUTUAKU

Gilbert MAHOUNA

Jean-François VENTURA

Daniel AHOUDJI

Mathilde **SOBIA**

Conte-rendu de réunion n° 4

Le 20 décembre 2014 s'est tenue, sur la paroisse-mère, Aubervilliers-France la quatrième réunion du comité Ad 'hoc.

1 absent excusé: Daniel Ahoudji

Cette réunion était organisée en deux séances continues :

- A La première séance a réuni exclusivement les membres du Comité Ad 'hoc avec l'ordre du jour suivant :
 - 1 Lecture et mise en forme du texte introductif du projet à l'échelle mondial, (texte en préambule proposé par Gilbert Mahouna)
 - 2 Elaboration d'un échéancier fixant l'ordre des convocations des professionnels et techniciens des divers corps de métiers proposés pour la création des Organes associatifs (ONG) du projet.
 - 3 Signature d'une charte de bonne conduite

La séance a commencé à 15h20mn.

- a) Le premier point abordé a été le texte introductif proposé par Gilbert Mahouna. Le texte à été revu par l'ensemble des membres présents. Nous joignons ici les fichiers de l'original et celui du texte final.
- b) Le deuxième point a traité la programmation des dates et convocations des domaines d'activités suivantes : Le Socioculturel ; La Communication Radio /Télé-Web ; La Musico-Scénique et Théâtrale ; La Psychopédagogique ; Le Juridique.

Il a été décidé de commencer par Le Social. La date de la première grande réunion du Socioculturel est située entre le 10 et le 15 janvier 2015, le temps nécessaire pour que tous les pèlerins reviennent du Bénin.

- c) Une charte de procédures à respecter lors de nos réunions a été signée par tous les membres présents. Une copie scannée sera remise à chacun. Le seul absent excusé, Daniel Ahoudji recevra sa copie à son retour et après avoir apposé sa signature.
- **B** La deuxième partie de la réunion a démarré aussitôt dès la fin de la première à 16h, en présence des ingénieurs et techniciens informatiques suivants :

Romain Romaric: Technicien Supérieur, Informaticien programmeur

Edem Tutuaku: Ingénieur informaticien en développement nouvelles technologies

Franck K. T. 0675492940 <u>franckwat@free.fr</u> / Gilbert M. 0667666297 mahounagilbertàyahoo.fr / Jean-françois V. 0652604825 <u>if.ventura@free.fr</u> / Daniel A. 0614646383 <u>ahoudjid@yahoo.fr</u> / Mathilde S. 0668755637 <u>smathild@numericable.fr</u> Hervé Tutuaku: Elève ingénieur informaticien en 3° année développement web

L'Ordre du jour était le suivant_:

- 1 Compte-rendu par les techniciens de leurs différentes investigations
- 2 Proposition d'une maquette
- 3 Estimation du coup du projet
- 4 Choix d'un hébergeur du blog (ou site)
- 5 Divers
- a) Deux hébergeurs ont été retenus dans un premier temps par les informaticiens :

One and One :(22€/ans + Nom de domaine du Site.fr + 10€ de frais d'installation)

O.V.H. (28,66€/an avec démarrage)

Malgré la différence de prix, le choix s'est finalement porté sur OVH

- Environ une contribution de 70€ par personne (70€ x 5 = 350€) a été demandée à chaque membres du Comité Ad 'hoc pour provisionner le compte projet Site-Blog.
- **b)** Dans le soucis de donner une existence légale et juridique au site, il a été proposé dans un premier temps de créer une association avec l'ouverture d'un compte provisoire pour gérer les flux financiers même si ce sont de petites sommes au départ.

A l'issue des débats, il a plutôt été retenu d'ouvrir un cahier de charges qui répertorie les entrées et sorties des espèces avec signatures à l'encaissement et au décaissement ; un compte-rendu financier sera présenté à chaque réunion du Comité Ad 'hoc.

- c) Le troisième point abordé portait sur : Arborescence du site; Mention légale, Administration et Contrôle du Contenu du site.
- **c.1 Arborescence**: Une Maquette fonctionnelle sera disponible pour fin janvier 2015 en trois sections:
 - Administration -> Modération des contenus, validation des compte utilisateurs,...
 - Publication -> Ecriture d'article lié aux travaux du comité
 - **Forum** -> Permet l'échange/l'interaction avec les membres inscrit sur le site. Toute personne inscrite sur le forum devient membre du Site et doit avoir un compte utilisateur.

c.2 Administration:

- **Mention légal :** Le responsable légal du site, jusqu'à nouvel ordre (tant que l'association n'est pas encore déclarée), repose sur Le président du comité Ad 'hoc
- Modération des contenus, validations des comptes utilisateurs,.. Modération post-publication : tous les membres du Comité Ad 'hoc sont des modérateurs potentiels
- Tous contenu posté par un membre du site est <u>immédiatement</u> visible par le reste des membres sans aucune validation préalable.
- Tout contenu peut être signalé et reporté par les utilisateurs (membres/non-membres) du site auprès de l'équipe de modération.

- L'équipe de modération à la possibilité de rendre un contenu non-visible en cas de signalement, afin que celui-ci soit étudié.
 - Sous validation du président du comité, le dit-contenu (rendu invisible) peut être supprimé.

En résumé du c.2: La question suivante s'était posée : Avant la visibilité public des contenus quelle est la personne qui donne l'approbation en amont et en Aval et qui procède aux rectificatifs et corrections.

Au départ il a été convenu de donner pouvoir à chaque membre du comité Ad 'hoc de supprimer du contenu ; mais nous avons finalement adopté un système qui permet aux membres du Comité Ad 'hoc de pouvoir rendre invisible une publication qui porte à caution .

La suppression sera décidée uniquement par le président de la Commission après consultation (partenaires du projet, Comité Ad 'hoc, Diocèse de France, Saint siège).

<u>A titre d'information</u> - A chaque fois qu'un contenu sera mise en ligne par un membre, l'équipe de modération recevra un mail de notification. Ce mail ne représente en aucun cas une demande de validation

- d) − Il a également été confirmé que tous ceux qui vont intervenir dans le débat numérique, doivent obligatoirement avoir un compte
- e) **Divers :** Les divers étaient essentiellement consacrés au nom définitif qui sera donné à la plate forme. Chaque membre est invité à réfléchir à un sigle qui remplacera « PrimMédia »

Fin de la réunion 17h 30

Rendez-vous est donné aux informaticiens pour nous présenter leur travail vers la fin du mois de janvier 2015.

NB: Dans le but d'aller de gagner du temps, j'ai demandé aux informaticiens d'implémenter le Site de la paroisse Grâce Divine qui est vide et en sommeil. Tout le travail stocké sur ce site sera retiré et retranscrit sur le site officiel du projet.

Franck K. TUTUAKU